

Mémoire de la Commission pour lutter contre l'inflation (Juillet 1970)

Légende: En juillet 1970, la Commission européenne adresse au Conseil un mémoire sur les orientations politiques à suivre afin de lutter efficacement contre les tensions inflationnistes en Europe.

Source: Europe. Documents. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emmanuele. 17.07.1970, n° 588. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: http://www.cvce.eu/obj/memorandum_de_la_commission_pour_lutter_contre_l_inflation_juillet_1970-fr-5fed5904-11c3-42ec-b8b4-7ecc8af112f7.html

Date de dernière mise à jour: 24/10/2012

Mémorandum de la Commission pour lutter contre l'inflation (Juillet 1970)

Il y a maintenant deux ans que la Communauté, dans son ensemble, se trouve dans une phase de haute conjoncture.

La croissance de la demande intérieure soutient toujours, en dépit d'un certain tassement des exportations vers les pays tiers, un rythme élevé de l'activité économique et une tendance fortement ascendante des prix, renforcée par le processus d'inflation qui s'est développé dans le monde. Depuis l'automne 1969, la balance commerciale tend à se détériorer dans certains pays membres.

Alors que, dans la plupart des pays membres, l'activité économique semble approcher d'un plafond, les perspectives actuelles d'augmentation des revenus et d'accroissement de l'investissement dans la Communauté ne laissent pas prévoir, pour la seconde moitié de 1970, une évolution de la demande telle qu'un retournement de l'évolution conjoncturelle puisse se produire pendant cette période. En outre, l'inflation des coûts risque de poser de difficiles problèmes aux instances responsables de la politique économique, surtout si elle coïncide dans certains pays de la Communauté avec un rythme moins rapide de l'expansion.

L'action que les Etats membres, à la suite des sessions du Conseil de juillet 1969 et de janvier 1970, avaient décidé de mener en commun pour obtenir une croissance plus équilibrée, n'a pas jusqu'ici abouti, à l'exception de quelques améliorations limitées, aux résultats que l'on pouvait en attendre. Des problèmes politiques ou sociaux urgents ont limité souvent la liberté de manœuvre des gouvernements. Dans certains cas, des conflits sociaux étendus ont compliqué leur tâche et parfois aggravé les déséquilibres. En outre, l'inflation contribue à atténuer ou à masquer certaines difficultés, même si ses effets sont à court terme et illusoire.

Les incertitudes de la conjoncture internationale, tout autant que la persistance de déséquilibres au sein de la Communauté, imposent aux Etats membres une grande vigilance en matière de politique conjoncturelle, afin d'éviter que les ajustements qui devront en tout état de cause se produire, ne soient pénibles et prolongés. L'assainissement conjoncturel est d'autant plus souhaitable qu'il permettrait de fonder sur une base économique sûre les réformes économiques et sociales auxquelles aspirent de larges secteurs d'opinion publique dans les pays de la Communauté et qui doivent s'inscrire dans une politique à moyen terme de croissance équilibrée.

I. L'évolution et les perspectives de la conjoncture

1. Le contexte international

Au cours du premier semestre de 1970, la conjoncture mondiale a subi de plus en plus l'influence du ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis.

Après avoir plafonné au dernier trimestre de 1969, le produit national brut s'est réduit, en termes réels, de 0,8 % au premier trimestre de 1970, et, à en juger d'après les indications partielles dont on dispose pour le trimestre suivant, il est peu vraisemblable qu'un redressement se soit opéré depuis lors. En mai dernier, l'indice de la production industrielle poursuivait son mouvement de baisse, atteignant un niveau inférieur de 3,2 % à celui de juillet 1969, avant l'inflexion de sa tendance. Le chômage représentait 5 % en mai de la main-d'œuvre civile, alors qu'un an auparavant le chiffre oscillait autour de 3,5 %.

En dépit des efforts déployés par les autorités américaines pour éliminer les tensions inflationnistes, la hausse des prix à la consommation est demeurée forte (6 % en taux annuel pendant les cinq premiers mois de l'année). C'est seulement au niveau des produits manufacturés que, depuis le début de l'année, l'évolution des prix tend à se modérer. Les importations de marchandises ont plafonné pendant la même période, alors que les exportations continuaient de s'accroître. La balance commerciale s'est ainsi progressivement améliorée; au cours des cinq premiers mois de 1970, son excédent se chiffrait à 1,13 milliard de dollars,

contre 135 millions de dollars pendant la période janvier-mai 1969.

Au vu de la situation d'ensemble, il est difficile d'apprécier les chances d'une reprise sensible au cours des prochains mois. Certes, quelques facteurs jouent dans le sens d'un accroissement de la demande. Les opérations budgétaires se soldent actuellement par un déficit, par suite notamment d'allègements fiscaux, d'un moindre accroissement des recettes fiscales lié au ralentissement de l'activité économique, de la majoration des traitements dans la fonction publique et du relèvement des prestations sociales. L'augmentation des revenus disponibles qui en résulte s'est traduite, en avril dernier, par un raffermissement de la consommation des ménages; celle-ci pourrait encore être stimulée au début du second semestre par la nouvelle réduction de l'impôt sur le revenu, entrée en vigueur le 1er juillet 1970. De plus, l'orientation de la politique monétaire est devenue moins restrictive depuis quelque temps déjà. En revanche, la diminution des bénéfices des entreprises affecte les projets d'investissement, ainsi qu'en témoigne la dernière enquête effectuée en la matière par le Département du Commerce. Le cycle des stocks est entré dans une phase de contraction.

Si une aggravation de la récession apparaît très improbable, une reprise de l'activité économique survenant avant la fin de l'année serait sans doute peu vigoureuse.

Au Royaume-Uni, l'amélioration de la balance globale des paiements observée en 1969 et au premier trimestre de 1970 a permis des remboursements importants de la dette extérieure, s'élevant au total, pour cette période, à 4,1 milliards de dollars. Ce résultat n'a cependant pu être obtenu qu'au prix d'une progression très modérée de la production industrielle, dont l'indice ne dépassait que de 2,5 % en mars/avril dernier le niveau atteint pour la même période de 1969, ainsi que d'un accroissement du chômage, alors que les prix à la consommation marquaient une forte hausse (4 % au cours des cinq premiers mois de 1970).

Pour les mois à venir, on peut s'attendre que la consommation privée, sous l'effet des sensibles majorations de salaires, connaisse un développement notable, qui ne manquera pas de renforcer l'expansion de la production, ainsi que la propension à importer. Dans ces conditions, la détérioration des mois d'avril et de mai, pourrait se confirmer au cours du second semestre de 1970.

Plusieurs autres pays européens, notamment le Danemark, la Norvège et la Suède, ainsi que l'Espagne, où se manifestent d'importants déséquilibres internes et externes, seront amenés à poursuivre une politique de freinage de la demande qui limitera la croissance de leur importations.

De même, ceux des pays producteurs de matières premières qui ont des relations commerciales particulièrement étroites avec les Etats-Unis ou dont les réserves de change se sont réduites récemment, pourraient freiner leurs achats à l'extérieur.

Sous ces diverses influences, le ralentissement déjà en cours de la croissance des échanges mondiaux risque de s'accroître au second semestre de 1970. D'après les estimations des services de la Commission, l'accroissement du commerce mondial, non compris les échanges intra-communautaires et le commerce avec les pays de l'Est, n'atteindrait que 8,5 % en valeur, en 1970, au lieu de 11 % l'année précédente.

L'évolution des paiements internationaux, qui avait retrouvé un certain calme après la modification de la parité du franc français et du mark, a été affectée récemment par des facteurs de perturbation dont l'action pourrait, à échéance plus lointaine, susciter de nouveaux remous.

La balance globale des paiements des Etats-Unis continue de se solder par un déficit élevé; au premier trimestre de 1970, celui-ci atteignait 1,7 milliard de dollars sur la base des liquidités. Ce déficit, dont les effets sont amplifiés par la dynamique propre du marché des euro-devises, provoque ainsi la création de nouvelles liquidités internationales à un rythme qui, dans le climat actuel d'inflation générale, pourrait être considéré comme excessif. En dépit de cette évolution, la tendance à la baisse des taux d'intérêt à court terme, observée jusqu'au début d'avril, s'est inversée depuis lors; ceci témoigne du développement extrêmement vif de la demande internationale de moyens de financement et de la persistance d'un rythme rapide d'inflation dans les principaux pays industriels. Le caractère instable d'une telle situation doit être

souligné. Il faut craindre, en effet, que l'évolution des balances des paiements soit exposée à de nouveaux chocs si l'évolution des prix ou de l'activité économique se modifie considérablement dans un ou plusieurs pays importants. Si les tensions inflationnistes ne pouvaient être rapidement maîtrisées, le processus d'adaptation à une conjoncture extérieure modifiée pourrait être difficile pour les pays où l'augmentation des coûts et des prix aurait été particulièrement forte.

En résumé, le contexte extérieur dans lequel se placera l'évolution de la conjoncture de la Communauté au cours des prochains mois se révèle incertain.

2. La situation économique de la Communauté

Les tensions inflationnistes sont demeurées fortes au cours des récents mois dans la Communauté. Même lorsque la pression de la demande intérieure a commencé de s'atténuer comme dans le cas de la France, la hausse des prix s'est poursuivie sous l'influence de l'augmentation des coûts, qui tend à prendre un caractère de plus en plus autonome.

L'expansion de la consommation et des investissements a été très vive au premier semestre dans la plupart des pays membres et a permis de compenser le moindre dynamisme de la demande en provenance des pays non membres. Malgré les progrès sensibles de la production - dans la Communauté prise dans son ensemble, la production industrielle s'est accrue à un rythme annuel d'environ 10 % pendant les quatre premiers mois de l'année - et en dépit d'un recours croissant à l'importation, l'écart entre l'offre et la demande reste encore important. Le degré d'utilisation des ressources productives continue d'être très élevé. Dans tous les pays, les pénuries de main-d'œuvre gênent considérablement le développement d'une production sollicitée par l'extension des possibilités de vente; il en est ainsi même en France et en Italie, où, en raison de disparités régionales ou d'une adaptation insuffisante de la main-d'œuvre aux qualifications requises, l'inclusion de nouveaux effectifs dans le processus de production est moins aisée que ne le suggèrent les statistiques globales du chômage.

Dans la plupart des pays membres, les carnets de commandes se sont encore gonflés et les délais de livraison s'allongent. L'augmentation des coûts, notamment des coûts salariaux par unité produite, qui était déjà considérable à l'automne dernier, s'est encore renforcée. L'effet de modération qu'elle pourrait exercer indirectement sur les investissements, par le biais d'une pression sur les marges d'autofinancement, a été jusqu'à présent faible; en effet, dans la situation inflationniste actuelle, les prix de vente ont pu être relevés facilement. Aussi n'est-il guère étonnant de constater que les projets d'investissement établis par les entreprises industrielles pour 1970, et qui, à la fin de 1969, présentaient déjà des taux d'accroissement variant, selon les pays, entre 15 et 57 %, ont encore été révisés en hausse, d'après l'enquête effectuée en avril-mai 1970 à l'initiative des services de la Commission.

En ce qui concerne les revenus salariaux, les conventions collectives conclues ces derniers temps comportent des augmentations très substantielles, dépassant de beaucoup les progrès de productivité; au premier trimestre de 1970, les taux de salaires étaient supérieurs de 10 à 16 % à ceux de la même période de 1969 dans presque tous les pays membres et l'accroissement des gains effectifs dépassait généralement ce taux. Il n'est guère douteux que la hausse des salaires demeurera importante au cours des prochains mois. En outre, dans les pays qui appliquent des clauses d'échelle mobile, l'accélération de la hausse des prix à la consommation ne manquera pas de se traduire par des adaptations correspondantes des taux de salaires. L'inflation comporte ainsi des éléments d'auto-renforcement dont l'action risque de se prolonger.

Le caractère international de l'inflation explique sans doute pourquoi la détérioration des paiements courants survenue dans la plupart des pays de la Communauté était jusqu'à présent limitée et ne suscitait dès lors pas de sérieuses préoccupations. Il n'en reste pas moins qu'à l'échelle de la Communauté la dégradation commence à prendre une certaine ampleur. La balance commerciale (cif-fob) de la Communauté, dont l'excédent se situait à 1.750 millions de dollars en 1968, a retrouvé son équilibre en 1969, et se soldera probablement par un déficit voisin de 1,5 milliard de dollars en 1970. Quant à la balance des opérations courantes, son excédent, évalué à quelque 5 milliards de dollars en 1968, a été ramené aux environs de 3,5

milliards en 1969 et se situera sans doute entre 1,5 et 2 milliards en 1970.

Les avoirs extérieurs nets des autorités monétaires et des banques commerciales de la Communauté ont accusé, en 1968 et en 1969, d'amples variations liées à des mouvements de capitaux spéculatifs et aux modifications de parités. Par rapport au printemps de 1968, où ils avaient atteint le niveau le plus élevé de la période d'après-guerre, ils ont diminué d'un tiers environ; mais ils se situent encore à un montant équivalent à 18 milliards de dollars.

3. Situation et perspectives dans les pays membres

Les traits dominants de la conjoncture, tels qu'ils viennent d'être esquissés pour l'ensemble de la Communauté, se retrouvent, à des degrés divers, dans chacun des pays membres.

En Allemagne, la croissance de l'activité économique s'est poursuivie jusqu'ici à un rythme rapide. Toutefois, l'utilisation à un degré sans précédent du potentiel productif ne paraît plus devoir permettre à la production industrielle de se développer aussi rapidement que l'an dernier. Depuis la réévaluation du mark, l'expansion de la demande a reposé moins sur les exportations et davantage sur les composantes intérieures : investissements fixes des entreprises et consommation privée. Les tensions sur le marché de l'emploi sont aiguës : le nombre d'offres d'emploi non satisfaites était, au mois de mai dernier, 8 fois plus élevé que celui des demandes. L'accroissement des coûts salariaux est demeuré très rapide : l'augmentation des gains effectifs dans l'ensemble de l'économie a atteint 14 %, en comparaison annuelle, au premier trimestre de 1970. Le ralentissement survenu au cours des derniers mois dans la hausse du coût de la vie paraît dû essentiellement à des facteurs accidentels. Au mois de mai, l'indice des prix à la consommation était de 2,3 % plus élevé qu'en décembre 1969. Pour les cinq premiers mois de 1970, la balance commerciale a accusé un excédent de 1,4 milliard de dollars, comme pendant la période correspondante de 1969. Cependant, la balance des paiements courants ne présente plus qu'un faible excédent, tandis que la balance de base enregistre un solde négatif important dû à l'exportation de capitaux à long terme. Le resserrement des marchés monétaire et financier allemands a récemment incité les banques et les entreprises à recourir plus largement au crédit étranger. Aussi les réserves nettes de la banque centrale (y compris les droits de tirage spéciaux) ont-elles augmenté de 2,2 milliards de marks au cours des cinq premiers mois de 1970.

Bien que le rythme d'accroissement de la demande ait paru tout récemment se ralentir, l'état actuel des carnets de commandes, l'expansion prévisible des revenus des ménages et l'ampleur des projets d'investissements des entreprises donnent à penser que, d'ici la fin de l'année, le rythme de l'activité économique demeurera soutenu et que la hausse des prix aura tendance à se poursuivre.

En France, l'équilibre externe a pu être rétabli au cours des premiers mois de 1970. En revanche, le retour à l'équilibre interne n'a pas encore été complètement réalisé. Si la consommation privée n'a au cours de ces derniers mois, augmenté que très modérément, la demande d'investissement a été ferme et la demande externe est restée bien orientée. La production industrielle a continué de s'accroître à un rythme satisfaisant. Certes, l'indice de la production industrielle (bâtiment exclu, après correction des variations saisonnières) est resté stable de février à avril; mais il ne tient pas compte de l'évolution de l'activité de la plupart des industries de biens d'équipement, dont l'expansion s'est poursuivie sans discontinuer. Sur le marché de l'emploi, le chômage a eu tendance à augmenter quelque peu. Les tensions dans le domaine des salaires et des prix ne se sont pas encore atténuées. Dans l'industrie et le commerce, les taux de salaires horaires dépassaient de 10 % environ, au premier trimestre de 1970, le niveau atteint à la même période de 1969. Les prix à la consommation ont augmenté de 2,7 % au cours des cinq premiers mois de 1970. Le déficit de la balance commerciale (cif-fob) a atteint 587 millions de dollars pour la période janvier-mai 1970, contre 1,1 milliard de dollars à la même époque de 1969. Compte tenu de l'amélioration des termes de paiement et du solde de la balance des services, ainsi que de l'afflux des capitaux en provenance de l'étranger, les gains nets en devises enregistrés par les autorités monétaires se sont chiffrés à 1,4 milliard de dollars pour les cinq premiers mois de 1970; ils ont notamment permis de rembourser intégralement la dette à court terme contractée auprès des banques centrales étrangères. La gestion budgétaire a exercé un sensible effet de contraction sur la liquidité de l'économie. Au cours des récents mois, en revanche, les encours des crédits

bancaires à l'économie ont eu tendance à progresser, quoique faiblement.

Dans les mois à venir, on ne peut exclure qu'un certain tassement de la demande globale n'entraîne une expansion moins rapide de l'activité économique. Cependant, l'augmentation des salaires et des prix risque d'être plus forte qu'il ne serait souhaitable.

En Italie, la tension sociale de l'automne dernier et ses prolongements en 1970 ont profondément influencé l'évolution économique. Après avoir été affecté par les pertes de revenus dues aux grèves, le niveau de la demande intérieure s'est de nouveau relevé, sous l'effet principalement de fortes majorations de salaires concentrées sur une période relativement courte. La production a certes marqué une reprise, mais celle-ci, en raison des perturbations qui ont affecté les circuits commerciaux et financiers et des vicissitudes de la situation sociale, est cependant restée nettement en deçà des prévisions. Il s'est ainsi créé un volume important de demande non satisfaite qui a entraîné des déséquilibres prononcés. Au premier trimestre de 1970, les taux de salaires horaires, dans l'ensemble de l'économie, étaient, en moyenne, supérieure de près de 17 % à ceux du même trimestre de 1969. La hausse des prix à la consommation s'est nettement accélérée, pour atteindre 2,1 % de décembre 1969 à avril 1970. La balance commerciale a accusé un déficit de 739 millions de dollars pour les cinq premiers mois de 1970, alors qu'elle était en équilibre à la même époque de 1969. Les avoirs extérieurs nets des autorités monétaires se sont réduits de 775 millions de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année. Les opérations du Trésor se sont encore soldées par un déficit considérable et ont été financées par un recours important à la Banque centrale.

La restauration d'un meilleur climat social est une condition fondamentale de l'assainissement de la situation économique en Italie tant du point de vue de la production que de celui de l'équilibre interne et externe. En outre, cet assainissement dépendra, au cours des mois à venir, des conditions dans lesquelles se développera la demande par rapport aux possibilités d'accroissement, qui demeurent importantes, de la production italienne.

Aux Pays-Bas, les exportations ont continué de se développer fortement, sous l'effet de la haute conjoncture qui règne dans la Communauté, et surtout en Allemagne; en même temps, les investissements fixes des entreprises et la consommation privée ont progressé à une vive allure. La production industrielle s'est accrue rapidement au cours des derniers mois et les tendances sur le marché de l'emploi se sont encore aggravées. Au premier trimestre de 1970, les taux de salaires horaires ont dépassé de 7 % leur niveau du même trimestre de l'année précédente. La hausse des prix est demeurée sensible; au mois de mai dernier, l'indice des prix à la consommation se situait à 2,7 % au-dessus de celui de décembre 1969. La balance commerciale des cinq premiers mois de 1970 accusait un déficit sensiblement plus élevé qu'à la même période de 1969 (610 millions de dollars, contre 475 millions). En mai 1970, les avoirs extérieurs nets de la banque centrale avaient augmenté de 127 millions de dollars par rapport à décembre 1969. Le développement à nouveau important du crédit bancaire au secteur privé et les opérations de trésorerie des pouvoirs publics ont maintenu la liquidité interne de l'économie à un niveau élevé.

Selon toute probabilité, la pression de la demande restera vive durant les prochains mois. Des ajustements importants de salaires liés à la hausse des prix auront lieu dès le milieu de l'année. Comme, par ailleurs, les investissements fixes des entreprises poursuivront leur essor, la réalisation d'une croissance équilibrée continuera de se heurter à des difficultés.

En Belgique, le développement des exportations, après avoir marqué une hésitation au début de l'année, s'est poursuivi à un rythme rapide au cours des tout récents mois. L'évolution des investissements fixes des entreprises a été particulièrement dynamique et l'allure de la consommation privée est demeurée soutenue. Les progrès de la production industrielle ont été appréciables. Si l'on tient compte du pourcentage élevé de travailleurs moins aptes dans le nombre total de demandeurs d'emploi, et de la structure des réserves de main-d'œuvre par rapport à celle des offres d'emploi, le marché du travail doit être considéré comme tendu. La hausse des prix à la consommation s'est chiffrée à 1,7 % pour les cinq premiers mois de 1970. L'excédent de la balance commerciale (82 millions de dollars) a nettement dépassé, en janvier/avril 1970, son niveau de l'an dernier. Les réserves brutes de la Banque nationale ont baissé de plus de 30 millions de dollars durant les six premiers mois de l'année. L'expansion du crédit bancaire aux entreprises et les opérations de

trésorerie des pouvoirs publics ont contribué à augmenter la liquidité de l'économie.

Le développement prévisible de la demande tant extérieure qu'intérieure donne à penser que la pression sur les prix et les coûts se maintiendra au second semestre de 1970. La conjoncture luxembourgeoise a donné quelques signes de détente au cours des derniers mois en raison notamment de la moindre fermeté du marché mondial de l'acier. De ce fait, la croissance de la production industrielle s'est ralentie. En revanche, la consommation et les investissements se sont développés à une allure très vive. Les mesures de contrôle des prix prises en novembre dernier ont permis de limiter, jusqu'à présent, l'augmentation du coût de la vie résultant de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée. De décembre 1969 à mai 1970, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,8 %.

Au cours des prochains mois, on doit s'attendre à la perspective d'une forte expansion de la demande interne et à la poursuite de la hausse des coûts.

II. Les orientations de la politique conjoncturelle pour la Communauté

Le caractère instable de la situation économique dans le monde, le danger d'auto-renforcement des pressions inflationnistes à l'intérieur de la Communauté, le risque d'une nette détérioration de la position concurrentielle des industries communautaires, les conséquences sociales d'une hausse persistante des prix à la consommation, sont autant de raisons qui commandent de maintenir, dans les pays de la Communauté, une politique de modération de la conjoncture.

Dans son Mémoire au Conseil du 22 décembre 1969, la Commission avait envisagé l'éventualité d'une réorientation de la politique conjoncturelle de la Communauté dans le courant de 1970, pour le cas où il aurait été nécessaire de compenser un ralentissement de l'activité économique qui aurait pu provenir du contexte international ou de facteurs propres aux pays membres. Dans les circonstances présentes, une telle réorientation n'apparaît pas opportune.

Il demeure indispensable que, dans tous les pays membres, les actions tendant à rétablir progressivement les équilibres fondamentaux de l'économie continuent à être menées avec ténacité, de sorte que la Communauté n'ait pas - à plus ou moins court terme - à retrouver la stabilité au prix d'un retournement de la conjoncture, qui affecterait le niveau de l'emploi.

La politique de régulation de la demande globale doit être poursuivie de manière à réduire la demande excédentaire dans tous les secteurs où elle persiste, ainsi qu'à juguler l'inflation des coûts, qui constitue à terme une menace pour la croissance; mais elle doit tendre également à préserver l'économie d'une stagnation prolongée ou d'une récession. Ces objectifs seront atteints par un recours simultané aux divers instruments de la politique économique et à un dosage, adapté aux circonstances, de ces instruments.

1. La politique du crédit fournit, à l'heure actuelle, la contribution la plus importante au rétablissement de la stabilité. Elle est appliquée avec rigueur dans la plupart des Etats membres. Son orientation restrictive doit être partout conservée au cours des prochains mois, compte tenu des perspectives d'évolution de la production, des revenus et des prix dans la Communauté, ainsi que de la situation monétaire internationale. Si, dans certains pays membres, il apparaissait nécessaire d'apporter des aménagements à cette politique, ils ne devraient point compromettre son efficacité globale.

Cependant, la politique du crédit paraît avoir atteint sa limite d'utilisation dans plusieurs pays membres; ses effets risquent par ailleurs d'être contrecarrés par un afflux de capitaux en provenance de l'étranger, faute de moyens spécifiques pour y faire face. Elle doit donc être renforcée par d'autres instruments.

2. La politique budgétaire constituera, dans les prochains mois, un instrument indispensable d'une politique de croissance équilibrée.

La Commission a, depuis son Mémoire au Conseil de juillet 1969, insisté sur la nécessité de ne pas faire reposer sur la seule politique du crédit le poids de la régulation de l'activité économique; un usage

massif de cet instrument peut, en effet, avoir des conséquences néfastes sur la croissance de l'économie. La Commission avait, en même temps, préconisé de donner un rôle accru à la politique budgétaire dans la combinaison des instruments de la politique économique, de manière à mettre en œuvre une stratégie plus globale et mieux équilibrée à l'égard de l'inflation. La Commission attire de nouveau l'attention sur ce point.

Dans tous les pays membres, l'accroissement des dépenses des administrations doit, dans la conjoncture présente, être maintenu dans des limites étroites. L'effort de compression des dépenses devrait cependant affecter le moins possible les investissements productifs des administrations et les équipements collectifs. Un accroissement des recettes fiscales ne saurait être, le cas échéant, exclu pour réduire l'augmentation excessive de la consommation et de l'investissement privé. En tout état de cause, les plus-values fiscales devraient être utilisées de manière telle qu'un effet de contraction s'exerce sur la liquidité interne.

En Allemagne, une action plus rigoureuse dans le domaine des finances publiques est d'autant plus souhaitable que la politique du crédit y est déjà très restrictive. En France, la persistance de la hausse des prix et un accroissement de la production plus rapide que prévu justifient un strict équilibre du budget, et même, compte tenu des plus-values fiscales probables, un excédent budgétaire. En Italie, l'excès de la demande par rapport au développement de la production suppose une politique budgétaire plus rigoureuse tant au niveau des dépenses qu'à celui des recettes. Le déficit budgétaire devrait être financé par un appel à l'épargne et non pas un recours direct ou indirect à des moyens monétaires. L'austérité requise devrait cependant être recherchée en affectant le moins possible le développement des investissements, afin que les perspectives de croissance à moyen terme et le niveau de l'emploi ne soient pas mis en danger. Aux Pays-Bas, la politique budgétaire, qui exerce encore des impulsions trop fortes, devrait être infléchie de manière à limiter plus strictement les dépenses publiques et réduire ainsi le déficit budgétaire. En Belgique, non seulement le blocage des tranches conjoncturelles prévues au budget de l'Etat devrait être maintenu tout au long de 1970, mais un effort de réduction du déficit des finances publiques doit être sans retard mis en œuvre. Au Luxembourg, la politique budgétaire doit servir, en particulier, à réduire la demande excédentaire dans le secteur de la construction, qui constitue un foyer d'inflation spécifique.

Au moment où les Etats membres abordent la préparation de leurs budgets pour 1971, la rigueur financière demeure indispensable, car rien ne permet de prévoir que d'ici le milieu de 1971, les tensions inflationnistes seront complètement maîtrisées. Une politique budgétaire trop souple aurait, en particulier, des conséquences psychologiques néfastes, car elle risquerait de favoriser ou de relancer les comportements inflationnistes de certains agents économiques. Si, dans le courant de 1971, un assouplissement de la politique économique venait à s'imposer, c'est dans le domaine de la politique du crédit qu'une détente pourrait en priorité intervenir.

3. Dans les conditions économiques actuelles, où, dans tous les pays membres, la hausse des rémunérations dépasse l'accroissement de la productivité d'une manière préoccupante, il est particulièrement souhaitable que les pouvoirs publics et les partenaires sociaux recherchent conjointement les moyens permettant une évolution des divers types de revenus plus conforme aux possibilités d'accroissement de la production et à la sauvegarde des équilibres globaux dans l'économie. En effet, si les tendances actuelles ne se modifient pas, de sérieuses conséquences pour le niveau de vie et l'emploi ne pourront être évitées. Le recours à des modalités de rémunération des salariés comportant intéressement de ceux-ci aux résultats de l'entreprise et assurant un lien plus direct entre l'investissement et l'épargne mérite dans cette perspective d'être examiné. Comme elle l'a naguère indiqué, la Commission souligne à nouveau l'opportunité d'une politique de stimulation de l'épargne.

4. Enfin, des mesures portant sur le renforcement de la concurrence, la rationalisation des moyens techniques de production et des circuits de distribution, ainsi que sur l'adaptation des qualifications des travailleurs aux besoins sans cesse mouvants de l'économie demeurent nécessaires; elles serviront à réduire l'écart encore notable entre la demande et le potentiel de production, tout en contribuant à maintenir un niveau satisfaisant de l'emploi.

La Commission demande au Conseil de faire siennes les orientations ci-dessus définies et d'inviter les Etats membres à s'en inspirer pour la politique conjoncturelle à appliquer dans les prochains mois.

